

TROPHÉE FRÉDÉRIC BLANCHARD-DIGNAC

Golf Bordelais – du 04 au 06 septembre 2020

Email : secretariat@golf-bordelais.fr - Tél : 05 56 28 56 04 – www.golf-bordelais.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, et qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée lors de l'enregistrement sur RMS.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Epreuve non-fumeur : voir Vade-mecum 2020 § 1.2-2 (I-9-3).

II. FORMULE DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 3 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : (Catégorie 7 en 2019) comprenant 93 joueurs au maximum d'**index ≤ à 8.5**
- **1 Série Dames** : (Catégorie 7 en 2019) comprenant 27 joueuses au minimum d'**index ≤ à 11.5**

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, 10% du champ de joueurs sera réservé aux joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus. Un joueur de U16 titulaire de la licence or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Wild Cards : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de **12 wild-cards** (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le vendredi 21 août 2020. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le mercredi 25 août 2020.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs : pour le 1^{er} tour, ils devront se faire en respectant dans la liste des inscrits de l'ordre du Mérite National Amateur, puis en fonction des index selon le **Vade-mecum 2020 § 1.2.1-4 / 7**. Les départs du 2^{ème} tour, seront ceux du 1^{er} tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes. Après le 2^{ème} tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

III. ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par écrit **avant le vendredi 21 août à minuit** au Golf Bordelais (Allée François Arago-33200-Bordeaux). La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le jeudi 3 septembre sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **noms, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

	EXTERIEURS	MEMBRES
<input type="checkbox"/> Adultes	100 €	50 €
<input type="checkbox"/> Jeunes licenciés ffgolf de 25 ans et moins (nés entre 1995 et 2001)	50 €	25 €
<input type="checkbox"/> Jeunes licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2002 ou après)	40 €	20 €

Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 21 août à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV. REGLEMENT GENERAL

Voir le « Règlements des Compétitions et Règles Locales » du Vadémécum Sportif 2020 de la ffgolf.

TENUE VESTIMENTAIRE

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts sont interdits pour les Messieurs.

Attention : *le port des chaussures à clous est interdit pour les cadets*, et pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

V. REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

VI. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.